

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 5 (1966-1967)
Heft: 23

Anhang: Les sociétés Suisses en Belgique et au Grand-Duché
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SOCIETES SUISSES EN BELGIQUE ET AU GRAND-DUCHÉ

sont réunies sous le patronage de la

CONFERENCE DES PRESIDENTS ET DELEGUES DES SOCIETES SUISSES DE BELGIQUE ET DU GRAND-DUCHÉ.

Le Vorort est assuré, jusqu'en 1968, par la **Société Suisse de Charleroi** qui a désigné comme président M. A. PILLER, 79, Route d'Obourg, Mons.

Il existe, au sein de la Conférence, un **groupe de travail** chargé notamment des études relatives à la nouvelle organisation de la Communauté suisse de Belgique et du Luxembourg. Son porte-parole est M. C. ANATRA.

Les délégués de cette Conférence à la **Commission des Suisses de l'Etranger** à Berne sont :

Délégué : M. A.W. KLOPFENSTEIN, 26, Bd Brand Whitlock, Bruxelles 4.

Suppléant : M. J. PIERREHUMBERT, 151, Av. Chazal, Bruxelles 3.

Quant aux Sociétés elles-mêmes, elles se répartissent comme suit :

A BRUXELLES :

UNION SUISSE DE BRUXELLES

Président : M. H. ALTHERR, 1, rue Keyberg, Zaventem.

Local : MAISON SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 - CCP n° 2137.08.

L'Union Suisse est une société d'intérêt général ayant pour but de resserrer les liens entre les compatriotes de la capitale et des environs. Elle organise régulièrement des manifestations, conférences, séances de cinéma, etc., reçoit également les personnalités et groupements suisses de passage en Belgique. Elle a plus particulièrement le soin de réunir les compatriotes lors de la fête du 1^{er} août et de celle de Noël.

Ses membres se retrouvent librement à la Maison Suisse chaque 2^e lundi du mois, pour prendre contact.

SOCIETE PHILHELVETIQUE

Président : M. John SCHOOP, 108, bd Brand Whitlock, Bruxelles 4.

Article premier des statuts : « La Société Philhellétique de Bruxelles a pour but de venir en aide aux Suisses nécessiteux résidant ou de passage en Belgique ».

Elle se compose de **membres donateurs** (collectivités, groupements, sociétés suisses ou étrangers désirant soutenir l'œuvre) et de **membres effectifs**.

De tout cœur « merci » à nos membres et donateurs qui depuis tant d'années nous soutiennent. A tous nos compatriotes qui ne sont pas encore inscrits à notre Société, nous demandons de répondre favorablement à notre appel en souscrivant une cotisation aussi minime soit-elle. 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 - C.C.P. N° 3730.70.

OUVROIR SUISSE (sous l'égide de la Société Philhellétique).

Directrice de l'Ouvroir : Mme Ernest HAEBERLI, 3, square Baron Bouvier, Bruxelles 6.

Directrice des Dames Visiteuses : Mme Ernst MEYER, 147, av. Herbert Hoover, Bruxelles 4.

L'Ouvroir Suisse a pour but d'aider nos compatriotes défavorisés par le sort, de les entourer de notre affection par des visites régulières, des réunions amicales et de leur offrir, lors du dîner de Noël, organisé par la Philhellétique, des étranges confectionnées par les Dames de l'Ouvroir.

Local : Maison Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, C.C.P. 950.539.

Réunions : Le 1^{er} mardi de chaque mois d'octobre à juin.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE POUR LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Siège et Secrétariat Général : 1, rue du Congrès, Bruxelles 1 - Téléphone 17.55.43 - Adresse télégraphique SWISSCOM, C.C.P. Bruxelles N° 1648.35, Lausanne N° 11.9015.

Réception : Les bureaux sont ouverts aux membres et au public du lundi au vendredi de 10 à 12 h. et de 14.30 à 16.30 h.

Président : M. E. WAGNER.

Secrétaire général : M. J.-C. MONTANDON.

Publication : La Chambre de Commerce suisse édite un Bulletin mensuel adressé gratuitement à tous ses membres.

Principales activités : Maintenir et développer les échanges commerciaux belgo-luxembourgo-suisses et notamment les exportations suisses sur le marché belgo-luxembourgeois. — Toute propagande en faveur de la Suisse et des produits suisses. — Fourniture d'adresses de toutes espèces et de tous renseignements commerciaux, douaniers, etc. — Recherche de représentants et mise en relations. Récupération de créances et arbitrages de litiges. Démarches, appuis, enquêtes, études, etc...

Affiliation : S'adresser au Secrétariat Général.

LA MAISON SUISSE DE BRUXELLES

Soc. Coop., 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4 - Tél. 18.43.26. Siège des Sociétés suisses de Bruxelles, elle accueille en ses locaux les compatriotes et leurs groupements et, bien entendu leurs amis belges. — Si vous fréquentez son café-restaurant tenu par M. W. Wahl, vous contribuez à la vie de la Maison Suisse, dans l'ambiance du pays.

UNION CHORALE SUISSE (fondée en 1913).

Président : M. L. GINDRAUX, 115, rue des Carmélites, Bruxelles 18, tél. 44.40.39.

But de l'Union Chorale : par le chant, réunir les compatriotes qui, lors des fêtes suisses, feront entendre les airs de notre pays. Chaque jeudi à 20 h. 30, nous nous réunissons à la Maison Suisse.

REUSS

Réunion des Universitaires suisses en Belgique.

Porte-Flambeau : M. J. CLEMENT, 3, avenue Charbo, Bruxelles 3.

Réunions : Le troisième mardi de chaque mois.

Local : MAISON SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon.

GROUPE D'ETUDES HELVETIQUES DE BRUXELLES

Porte-parole : A.W. KLOPFENSTEIN, 26, bd Brand Whitlock, Bruxelles 4.

Se réunit sur convocation, et a pour objet l'étude de problèmes suisses dans le cadre des préoccupations de la Nouvelle Société Helvétique. Le Groupe s'intéresse également aux manifestations culturelles suisses en Belgique.

ASSOCIATION DUFOUR

Président : M. G. RIBAUT, 101, av. de l'Université, Bruxelles 5 (jusque fin mai 1967).

Cette association, seule section à l'étranger de la Société Suisse des Officiers, groupe les officiers suisses établis, résidant temporairement ou de passage en Belgique. Son activité à deux aspects principaux : D'une part, elle encourage et aide les jeunes suisses de Belgique à accomplir leurs obligations militaires. D'autre part, des conférences réunissent périodiquement les membres.

SOCIETE SUISSE DE TIR

Président : M. Léo KUHN, 157, avenue d'Huart, Crainhem.

Tir à l'arme de guerre. Réunions sur convocations.

SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE DE BRUXELLES

Président : M. Joseph AMMANN, 28, rue Jacques Manne, Bruxelles 7.

Moniteur : M. Alexis MAURIS.

Directeur de la Section d'escrime : M. Jules MONDELAERS.

Gymnase : Ecole communale N° 20, 53, rue du Canal, Bruxelles 1.

Séances d'entraînement : mardi et vendredi de 20 h. 30 à 22 h. 30.

Indépendamment de la **gymnastique artistique** pratiquée aux différents engins, un **cours de culture physique**, agrémenté de jeux, est dorénavant inscrit au programme de nos séances bi-hebdomadaires. Ces cours sont ouverts à tous ceux qui désirent conserver jeunesse, souplesse, sveltesse. Aucun âge limite. Bienvenue à tous !

Les **séances d'escrime** ont lieu le vendredi soir seulement. Situé à proximité du centre de la capitale, notre gymnase est spacieux, bien chauffé, doté de vestiaires et de douches chaudes. L'ambiance y est cordiale, très animée et empreinte d'une camaraderie parfaite.

Nous espérons vous voir venir nombreux renforcer nos rangs.

UNION SPORTIVE SUISSE

Président : M. C. HAUSER, 33, av. de Paepedelle, Bruxelles 16.

L'Union Sportive Suisse pratique le football et est affiliée à une ligue amateur de Bruxelles. Son équipe est composée principalement de Suisses établis en Belgique et de stagiaires. Les matches se jouent le samedi après-midi à 15 h. 30 au stade communal de Crainhem ou sur le terrain du club adverse.

SOCIETE SUISSE DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE BUREAU

(anciennement : Société suisse des Commerçants).

Siège central : Zürich.

Section de Bruxelles, Président : M. Ch.-A. PORRET, 6, Nouveau Marché-aux-Grains, Bruxelles 1 - Tél. 12.23.70.

CERCLE PHILATELIQUE SUISSE DE BRUXELLES

Président : M. A.F. KRAUSS, 49, avenue de la Constitution, Bruxelles 8.

Le Cercle se réunit chaque second vendredi du mois à la MAISON SUISSE, 2, rue Philippe-le-Bon, au Stübli, et ses membres peuvent sympathiquement se livrer à leur délassement favori qui consiste en échanges de timbres.

Il fournit également à ses adhérents les nouveautés philatéliques de tous les pays du monde. Tous les philatélistes de Bruxelles sont cordialement invités à se joindre aux membres de notre cercle.

EN PROVINCE :

SOCIETE SUISSE D'ANVERS (fondée le 13 juillet 1887).

Président : M. J. DUBACH, Struikenlei 4, Schoten-Anvers.

Réunions : Chaque mercredi dès 20 h. 30 au CAFE DE LA PAIX, 29, De Keyserlei (près de la gare centrale).

La société a pour but principal de réunir les Suisses habitant Anvers et sa périphérie, afin d'entretenir et de fortifier les sentiments de patriotisme et d'amitié qui doivent animer et unir tous les confédérés.

Elle possède une Caisse de secours destinée aux compatriotes dans le besoin.

SOCIETE SUISSE DE CHARLEROI (fondée en 1893).

Président : M. R. LORETAN, 13, rue Huart Chapel, Charleroi.

Cette société réunit les compatriotes des provinces du Hainaut et de Namur.

SOCIETE SUISSE DE LIEGE

Président : M. G. JEANNERET, 18, rue Léopold, Liège.

Réunions : Le premier samedi de chaque mois à l'Hôtel de la Couronne, place des Guillemins, Liège.

SOCIETE SUISSE DE VERVIER

Président : M. Albert MERZ, 72, rue de France, Verviers - Tél. 22689.

Le président serait heureux de se retrouver à nouveau au milieu de ses compatriotes de Verviers et des environs, y compris ceux des Cantons rédimés. A cet effet, il prie ses compatriotes de le contacter à leur meilleure convenance.

CERCLE SUISSE DE LUXEMBOURG

Président : M. Jean HAUSER, 3, av. de la Porte Neuve, Luxembourg, tél. 2.75.22.

Réunions sur convocations. Adresse du cercle : Case postale 368, Luxembourg.

Questionnaire

(à retourner le plus rapidement possible à la rédaction du « Courrier Suisse », 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4)

I.

Nom * et prénom *

Adresse *

Sexe :	F	M	Age :	Arrondissement consulaire
--------	---	---	-------------	---------------------------------

II.

Les instances officielles suisses en Belgique ** (ambassade, consulats) sont compétentes pour toutes les questions relatives au service militaire, au droit matrimonial, à l'assistance, à l'A.V.S., etc.

A DETACHER ICI

1. Avez-vous recours à leurs services ? Oui Non

Remarques éventuelles :

2. Souhaiteriez-vous d'autres services de leur part ?

III.

3. Êtes-vous affilié à une des organisations suisses en Belgique ?** Oui Non

Si « non », quels sont les motifs ?

4. Désireriez-vous vous affilier à une société suisse ? Oui Non

5. Si vous êtes membre de plusieurs groupements, êtes-vous partisan :

a - du statu quo :

b - d'un regroupement :

IV.

6. Même si vous n'êtes pas affilié à une société et désirez rester isolé, souhaitez-vous être mieux informé et plus régulièrement sur la vie en Suisse ? Oui Non

7. Par quel moyen : revue radio

8. Désirez-vous être informé sur la vie des autres communautés suisses ? Oui Non

9. Estimez-vous que le peuple suisse est suffisamment orienté sur la 5^e Suisse ? Oui Non

10. Si « non », quels moyens suggérez-vous d'utiliser pour mieux le renseigner ?

11. Si vous estimatez qu'un périodique serait en mesure de vous donner les informations souhaitées sur la Suisse et la 5^e Suisse, seriez-vous disposé à souscrire un abonnement ? Oui Non

12. Notre communauté en Belgique ** a proposé la création d'un **secrétariat permanent** appelé à assurer une meilleure liaison entre les instances officielles et les différents groupements, comme aussi de mieux informer nos compatriotes des problèmes qui les intéressent. Les frais de fonctionnement seraient couverts en partie par des subventions des sociétés, en partie par des contributions volontaires.

Seriez-vous d'accord de faire un versement annuel volontaire ? Oui Non

Si « non », quelle solution proposez-vous ?

SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE DE BRUXELLES

Président : M. Léo JUIN

Moniteur : M. André Malouin

Directeur de la Section d'escrime : M. Louis MONDELAERS

Gymnase : Ecole communale n° 20-23, rue du Canal, Bruxelles 1

V. **Scènes d'escrime** ont lieu le vendredi complément. Située à proximité du centre de la capitale, notre gymnase offre de nombreuses salles de réunions et de séances d'entraînement à tous.

V. **Scènes d'escrime** ont lieu le vendredi complément. Située à proximité du centre de la capitale, notre gymnase offre de nombreuses salles de réunions et de séances d'entraînement à tous.

13. Le « Courrier Suisse » répond-il à vos désirs ? Oui Non

Nous espérons voir dans ce journal une plus grande place réservée aux sujets de notre communauté.

14. Souhaitez-vous voir modifier : son contenu

sa fréquence

L'Union Sportive Suisse présente à Bruxelles une équipe amateur de Bruxelles. Son équipe est composée principalement de membres de l'Union Sportive Suisse.

sa présentation située dans les salles d'entraînement de l'Union Sportive Suisse.

15. Une édition plus fréquente entraînerait des frais supplémentaires.

Seriez-vous d'accord de souscrire un abonnement ? Oui Non

(anciennement à l'Union Sportive Suisse)

Siège central : Zurich

Gestion : Bruxelles. Président : M. G. A. DORSET. 8 Rue des Marolles, 1000 Bruxelles 1. Tel. 31.20.70

Président : M. A.P. KRAUSE. 48, avenue de la Constitution, Bruxelles 8.

Le Comité directeur se réunit tous les deux mois au siège social à Bruxelles au moyen d'une téléconférence.

Les réunions sont suivies par les membres du Comité directeur et par les responsables des sociétés affiliées.

VI. **La Société suisse de Liège** a été créée le 1^{er} juillet 1871.

16. Au cas où l'exercice des droits politiques serait accordé aux Suisses de l'étranger, comptez-vous en faire usage :

EN PROVINCE régulièrement

SOCIETE SUISSE D'ANVERS fondée le 12 juillet 1871.

Président : M. J. DUBACH. Strijkenier 4, Schoten-Anvers.

Réunions : Chaque mercredi dès 20 h. 30 au CAFF MONA PIERRE HUMBERT, 151, av. Chazal, Bruxelles 3.

La société peut être contactée par téléphone au 02. 16.80.95 ou au 02. 16.80.96.

Remarques éventuelles :

BOUGIE

Président : M. G. JEANNETTE. 12, rue l'Abbaye, Charleroi.

Cette société réunit les communautés des provinces du Hainaut et de Namur.

SOCIETE SUISSE DE LIEGE

Président : M. G. JEANNETTE. 12, rue l'Abbaye, Charleroi.

Réunions : Le premier samedi de chaque mois à l'Hôtel de la Couronne, place des Guillemins, Liège.

* Indication facultative. La rubrique encadrée doit être obligatoirement remplie.

** Sous-entendu Belgique et Grand-Duché du Luxembourg.

Le placement sur l'affiche de sa résidence, bureau ou maison de ses compositions doit être fait à son propre risque et péril.

Biffer le « oui » ou le « non » et mettre une croix en regard de l'option choisie.

CERCLE SUISSE DE LUXEMBOURG

Président : M. Jean HADORN. 10, rue Porte Neuve, Luxembourg. Tel. 278.22.

N.B. Dans l'impossibilité d'envoyer un formulaire à chaque membre de toutes les familles suisses, nous vous signalons que ceux qui désirent

en obtenir des exemplaires supplémentaires peuvent s'adresser à l'Editeur, J. Pierrehumbert, 151, av. Chazal, Bruxelles 3 ou téléphoner

au N° (02) 16.80.95 à Bruxelles (en semaine de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.).

VI. **Par quel moyen : tentez**